

Commission nationale d'évaluation du recensement de la population (Cnerp)

Compte rendu de la réunion du 4 octobre 2022

Président : Monsieur Eric KERROUCHE (Sénateur des Landes)
Vice-présidente : Madame Magda TOMASINI (Institut national des études démographiques)
Rapporteurs : Madame Marie-Hélène AMIEL (Contrôle général économique et financier)
Monsieur Luc BRIERE (Direction générale des collectivités locales)

Rappel de l'ordre du jour

1. Présentation de l'enquête Familles 2025
2. Nouveautés de l'enquête annuelle de recensement 2023
3. Nouveaux supports de communication à destination des maires
4. Programme EIG (entrepreneur d'intérêt général) et défi Rencens'smart
5. Résultats de l'enquête 2021 de mesure de la qualité du RIL
6. Point divers

Documents complémentaires

Les documents présentés ont été transmis aux participants.
La séance se déroule en mode hybride, dans les locaux de l'Insee à Montrouge et en visioconférence sous zoom.

oOo

Eric Kerrouche, président de la CNERP, remercie tous les participants de leur présence et ouvre la séance.

1/ Présentation de l'enquête Familles 2025

Isabelle Robert-Bobée (Insee) présente l'enquête Familles 2025, en rappelant que depuis 1954 une enquête Familles a été régulièrement associée au recensement de la population, sur un sous-échantillon. La dernière édition en 2011 a été la première enquête adossée à une enquête annuelle de recensement (EAR). Elle a pour objectif de compléter l'information du recensement de la population sur les familles par l'observation de la diversité des situations et des parcours familiaux. La taille de l'échantillon (400 000 personnes) permet d'étudier des populations rares (couples de même sexe, familles homoparentales, pères isolés, orphelinage, familles adoptives) et des familles non cohabitantes.

Cette enquête s'inscrit dans le projet Lifeobs sur les situations familiales piloté par l'Ined. Elle a fait l'objet d'un avis d'opportunité favorable du Cnis à la Commission démographie du 9 juin 2022.

En termes de protocole de collecte, l'enquête est associée à celle du recensement de la population pour les ménages ordinaires. Pour la première fois, en 2025, elle est élargie aux 5 départements et

régions d'outre-mer. L'échantillon est de 400 000 personnes de 18 ans ou plus ; il est représentatif au niveau régional.

L'échantillon est réparti en deux zones de collecte : « Femmes » et « Hommes », comme en 2011. Le taux de réponse de l'enquête Familles exclusivement papier avait été de 84 % en 2011 sans obligation de réponse.

Le passage à une collecte multimode constitue une nouveauté de l'édition 2025. Le mode de réponse est identique à celui utilisé pour le recensement : ceux qui ont répondu sur papier (respectivement sur internet) au recensement de la population sont enquêtés sur papier (respectivement sur internet) et il n'est pas prévu de relance spécifique pour la collecte papier de cette enquête (ie : récupération des questionnaires papier de l'enquête Familles en même temps que les questionnaires papier du recensement). Une enquête par téléphone est également prévue auprès d'un sous-échantillon de non-répondants via internet afin de limiter les biais de non-réponse.

Le questionnaire auto-administré est d'une longueur de 4 pages format A4. Les questionnaires « Femmes » et « Hommes » ne diffèrent que par les accords grammaticaux.

Le thème spécifique retenu pour cette édition est « les solidarités familiales » (fréquence des contacts, proximité géographique, aides reçues et apportées). Les autres thèmes abordés concernent les différentes périodes de vie de couple ou de célibat de la personne, ses enfants et petits-enfants, son contexte de fécondité, son enfance et ses parents.

Les tests prévus sont un focus group en septembre-octobre 2022 auprès de 120 personnes, un test adossé à l'EAR 2023 dans 7 communes, puis un pilote dans 130 communes adossé à l'EAR 2024.

Le test de 2023 se déroulera dans 7 communes (4 grandes communes et 3 petites communes), 6 en métropole et une à Mayotte, auprès de 12 000 personnes, et on vise 3 500 réponses sur papier et 6 500 réponses internet. Des conventions sont mises en place avec ces 7 communes et une dotation forfaitaire leur sera versée en février 2023. Pour le pilote de 2024 et l'enquête 2025, des conventions seront également mises en place et les dotations seront versées en octobre-novembre N-1.

La possibilité d'enquêtes associées aux EAR est prévue par le décret 2003-485 du 5 juin 2003. Le versement d'une dotation complémentaire aux communes est également prévu par le décret. Le test de 2023 concerne des communes volontaires qui recevront une dotation. Le pilote de 2024 et l'enquête 2025 entrent dans le cadre du décret. Après l'avis d'opportunité délivré le 9 juin 2022 par le Cnis, le pilote 2024 puis l'enquête 2025 seront présentés au comité du label en juin 2023.

Eric Kerrouche remercie l'intervenante pour la présentation et invite les participants à poser des questions.

Gérard-François Dumont pense que dans le passé il n'y avait guère de dimension géographique fine et s'interroge sur les possibilités d'exploitation cartographique des résultats.

Isabelle Robert-Bobée rappelle que l'enquête 2011 était représentative au niveau régional et que des analyses régionales ont été produites. La bibliographie de l'Enquête Famille et Logement 2011 est jointe en annexe.

Sur le fil de discussion, **Philippe Louchart** indique quelques références d'exploitations régionales de l'enquête 2011.

Guy Clua (AMRF) demande si les communes rurales seront incluses dans le test.

Isabelle Robert-Bobée rappelle que le test 2023 concernera notamment des communes de moins de 10 000 habitants (petites communes au sens du recensement).

Guy Clua considère que la santé est à prendre en compte pour les solidarités familiales.

Isabelle Robert-Bobée indique que l'enquête Familles ne porte pas de question sur la santé. Toutefois des informations sur les limitations fonctionnelles seront recueillies dans l'enquête (indicateur GALI).

Eric Kerrouche demande si l'enquête téléphonique auprès des non-répondants internet sera sous-traitée.

Isabelle Robert-Bobée indique que cette enquête téléphonique sera effectivement sous-traitée à un prestataire extérieur.

Marie-Hélène Bouldard souhaite connaître la prise en compte des familles monoparentales.

Isabelle Robert-Bobée rappelle que l'enquête couvre tous les types de situation familiale, et notamment les familles monoparentales.

Stéphanie Alibert (AITF) souhaite savoir comment sera couvert le coût du recours accru aux agents recenseurs pour les communes et si une formation supplémentaire sera organisée.

Des résultats seront-ils diffusés au niveau infra-communal ?

Isabelle Robert-Bobée indique qu'une dotation spécifique sera versée pour l'enquête aux communes qui participent à l'enquête. Cette dotation et son mode de calcul sont prévus dans le décret de 2003. Cette dotation comme celle du RP n'est pas dédiée à la rémunération des agents recenseurs ; la commune est libre de l'utiliser comme elle le souhaite.

Un point complémentaire d'une heure maximum est prévu dans les formations d'agents recenseurs.

L'enquête est représentative au niveau des régions, seul le recensement est représentatif au niveau communal et infra-communal.

Marion Selz souhaite en savoir plus sur la répartition entre zones « Femmes » et « Hommes ». La solidarité familiale entre frères et sœurs est-elle prise en compte ?

Isabelle Robert-Bobée indique que l'information sur les fratries est bien recueillie. Les zones « Femmes » et « Hommes » permettent, en maîtrisant la taille des échantillons de femmes et d'hommes, d'assurer la représentativité nécessaire lors de l'exploitation des résultats pour chacun des deux sexes.

Eric Kerrouche remercie pour ces échanges et propose de passer au point suivant de l'ordre du jour.

2/ Nouveautés de l'enquête annuelle de recensement 2023

Camille de Caix (Insee) présente les nouveautés de l'enquête annuelle de recensement (EAR) 2023, qui ont pour but d'améliorer les processus et de simplifier le travail des communes dans un souci de renforcement de la qualité des données collectées.

Avant la collecte, l'expérimentation du recours à un prestataire, prévue sur trois ans 2022-2023-2024 par la loi Pacte, se poursuit avec La Poste, comme unique prestataire. En 2022, 18 communes étaient concernées. L'expérience s'est révélée très satisfaisante du point de vue des communes, de La Poste et de l'Insee. Les résultats sont très encourageants en termes de taux de

réponse, de qualité des agents recenseurs et de rapidité de la collecte. Pour 2023, 48 communes se sont déclarées intéressées, leur liste a été fixée par décret en juillet 2022. Les communes devraient contractualiser avant le 31 octobre 2022. À ce stade, 4 communes se sont désistées et 11 ont déjà signé.

En 2023, les nouveaux coordonnateurs communaux seront formés en présentiel. La formation distancielle des coordonnateurs communaux ne sera proposée qu'à des coordonnateurs expérimentés (ayant participé à au moins 2 EAR dans les 6 dernières années) dans trois établissements de l'Insee (Amiens, Rouen, Toulouse) et fera l'objet d'une évaluation qualitative. En 2022, elle avait été élargie à tous en raison de restrictions sanitaires mais les retours ont été mitigés, de même que pour les agents recenseurs.

Des documents d'accompagnement (Newsletter) destinés aux coordonnateurs communaux et aux correspondants RIL, déjà existants dans certaines régions, seront généralisés et leur réalisation prise en charge par le niveau national.

La volumétrie des documents de collecte (notices, feuilles de logement, bulletins individuels) est un point d'attention. En 2022, des tensions sont apparues sur l'approvisionnement en notices tandis que les bulletins individuels étaient abondants. Cela sera pris en compte en 2023 afin d'optimiser les impressions, en veillant au bon approvisionnement des communes. Les communes sont également invitées à glisser les notices d'information contenant les identifiants de connexion pour une réponse en ligne dans une enveloppe agrémentée du logo de la commune afin d'éviter qu'elles ne soient assimilées à des tracts publicitaires.

Le protocole « boîte aux lettres » va évoluer par rapport à celui de l'année précédente. D'une part, la lettre aux habitants sera déposée pour tous les habitants dans leur boîte aux lettres lors de la tournée de reconnaissance de l'agent recenseur, contrairement à 2022 où certains la recevaient plus tardivement, ce qui avait pu susciter des incompréhensions. D'autre part, dès le démarrage de la collecte, la notice d'information contenant notamment les coordonnées de réponse en ligne sera soit déposée par l'agent recenseur dans les boîtes aux lettres des logements éligibles au protocole boîte aux lettres, soit donnée en mains propres par l'agent recenseur aux habitants qu'il rencontre. Cela limite les contacts et permet un démarrage rapide de la collecte. Le design de la notice a également été revu pour lui donner un caractère plus officiel et éviter qu'elle soit jetée par erreur.

En 2022, le taux d'avancement a été très rapide en début de collecte en petites communes, dopé par la collecte « boîte aux lettres ». Ainsi, en 2023, le taux d'avancement préconisé en petites communes sera de 35 %, au lieu de 30 %, en première semaine et de 65 %, au lieu de 60 %, en deuxième semaine. Seules les deux premières semaines ont été revues car en 2022 il a été constaté que le rythme rejoignait celui des années précédentes après la deuxième semaine. Seules les petites communes sont impactées car elles sont les plus concernées par les logements individuels du protocole « boîtes aux lettres ».

Après la collecte 2023, une enquête sur la volumétrie résiduelle des documents de collecte sera effectuée. En effet, pour le moment, les communes produisent des procès verbaux de destruction sans mention de la volumétrie. L'enquête de 2023 aura pour but de déterminer la consommation des différents documents (notices d'information, feuilles de logement, bulletins individuels). Les coordonnateurs communaux auront à mesurer la hauteur des piles de documents inutilisés. Un modèle sera élaboré sur la base des résultats de l'enquête pour affiner la volumétrie à l'avenir.

Eric Kerrouche remercie pour la présentation et invite les participants à poser des questions.

François Guillaumat-Tailliet (Cnis) demande si le taux d'avancement, plus rapide en 2022, s'est traduit par un taux de collecte par internet « boosté ».

Camille de Caix indique que le taux de collecte par internet a grimpé de 9 points en 2022. Le bon début de collecte n'est sans doute pas neutre dans ce résultat.

Muriel Barlet (Insee) ajoute que le protocole boîte aux lettres pour les logements éligibles au protocole joue beaucoup : la notice d'information est distribuée au tout début de la période de collecte et la réponse par internet se fait très rapidement.

Eric Kerrouche demande quels sont les coûts d'impression.

Muriel Barlet ne dispose pas de cette information en séance. Elle peut cependant préciser que 7 millions de notices d'information sont imprimées, soit 40 % de plus que le nombre de logements enquêtés.

Guy Clua considère que la collecte par internet a vocation à se développer en zone rurale avec le déploiement de la fibre. Cependant, le papier reste important pour mobiliser les habitants.

Eric Kerrouche est sensible à la thématique de l'illectronisme. Il convient néanmoins de maîtriser la consommation de papier.

Muriel Barlet précise que la réponse sur papier et le contact avec l'agent recenseur sont toujours prévus.

Vincent Chauvet (APVF, maire d'Autun) est d'accord avec la nécessaire économie de papier. Il suggère par ailleurs qu'une mise à jour du répertoire électoral unique soit gérée par l'Insee suite aux constats effectués lors de la collecte du recensement de la population. En effet, 15 % des enveloppes des professions de foi ne sont pas distribuées car 15 % des électeurs n'habitent pas à l'adresse indiquée. Contrairement à l'Allemagne, il n'existe pas de liste des habitants. Cela a pu faire défaut pour la distribution des masques pendant le pic de la crise sanitaire. À Autun, la liste des plus de 70 ans la plus à jour, qui a été utilisée pour la canicule, est celle de la distribution des chocolats en fin d'année.

Eric Kerrouche indique qu'il a examiné le sujet de l'échec de la distribution de la propagande électorale lors des élections départementales et régionales. Ce n'est pas du fait de l'Insee. Il faudra que des décisions soient prises sur l'inscription sur les listes électorales. 6,5 millions de personnes sont mal inscrites ou non inscrites ce qui est considérable rapporté à la population des votants. Le problème perdurera tant qu'un système d'inscription automatique ne sera pas en place. Un travail de fond est à entreprendre.

Muriel Barlet rappelle que l'Insee est en charge de centraliser le répertoire électoral unique mais il ne peut qu'enregistrer des inscriptions/modifications faites par les communes. Il convient de plus de rappeler que le recensement de la population est une opération statistique couverte par la loi de 1951 en matière de secret statistique, ce qui le différencie d'un registre de population. Les données du recensement ne peuvent pas être utilisées pour mettre à jour un répertoire administratif. Ce cadre a été construit pour établir la confiance. Il différencie la France des pays à registre de population car les registres sont des données administratives.

Vincent Chauvet relève également que les formats de noms de rues du RIL et du répertoire électoral unique ne sont pas compatibles.

Muriel Barlet informe de l'existence d'une réflexion interministérielle sur la base adresse nationale (BAN). Les liens possibles entre la BAN et le RIL ont fait l'objet de présentations lors de séances précédentes de la Cnerp.

Stéphanie Alibert indique que l'État aide les communes à produire des bases adresses localisées qui alimenteront la BAN. La normalisation des libellés de voies est un réel sujet. Le processus autour de ce nouveau référentiel est récent. Il implique notamment la DGFIP et l'Insee pour le RIL.

Vincent Chauvet souhaite aborder la communication aux maires et le contexte général du recensement.

La moitié des départements perdent de la population. Les maires mettent en cause les méthodes du recensement de la population de l'Insee car ils ne les comprennent pas. Pourquoi les informations des DDFiP, qui parviennent à récupérer l'exhaustivité des contribuables ou presque, ne sont-elles pas utilisées par l'Insee pour les redressements ? L'open data se développe : les évolutions de consommation d'eau ou d'électricité, des volumes de déchets collectés ou encore le nombre d'enfants scolarisés pourraient être utilisées. Les maires s'étonnent que ces données en *open data* ne soient pas prises en compte.

Sur la périodicité, de nombreux maires espèrent que l'exode urbain lié à la crise de la Covid se traduira par un afflux durable de population dans certaines communes. Or, les données produites, lissées sur 5 ans, ne permettent pas de vérifier ce phénomène. Plus largement, elles ne permettent pas à un maire de mesurer les effets de sa politique (de revitalisation ou d'attractivité) sur la durée de son mandat (6 ans). Cette échelle de temps n'est plus compréhensible dans le monde actuel, alors que nous disposons par ailleurs de nombreuses autres données en temps réel.

Enfin, la restructuration dans les quartiers d'habitats collectifs peut avoir un impact négatif sur la population légale, le RIL étant à la fois une chance et un piège pour les communes. Ainsi, à Autun, la démolition de 70 HLM vacants a entraîné une perte théorique de 100 habitants pour la commune alors que rien n'a changé puisqu'il s'agissait de logements vacants.

Les élus ne cautionnent plus la manière dont est fait le recensement. Des maires prennent publiquement position contre l'Insee. Vincent Chauvet précise qu'il a préféré agir dans les instances existantes, c'est la raison pour laquelle il a accepté de représenter l'APVF à la Cnerp.

Eric Kerrouche souligne l'importance de la présence de Vincent Chauvet à la Cnerp. Cela contribue à maintenir la connexion directe entre l'Insee et les maires. Ces sujets sont régulièrement abordés à la Cnerp depuis 2 ans. Il existe des incompréhensions à lever. Les critiques émanent aussi bien de ceux qui perdent de la population que de ceux qui en gagnent. Les communes disposent de moins en moins de ressources dans leur cadre fiscal propre et la DGF revêt donc une importance accrue.

L'utilisation des données sur les enfants scolarisés est rendue délicate par la présence d'enfants venant d'autres communes. Par ailleurs le lissage est un gage de sécurité dans le temps.

La Cnerp a conscience de la nécessité d'expliquer ce qui est fait et pourquoi c'est fait. Elle a travaillé sur ces points et les documents seront diffusés à nouveau.

Eric Kerrouche remercie les élus de leur participation car un travail de fond sur l'information à délivrer est à conduire.

Daniel Fargeot (Association des Maires d'Île-de-France) considère que le lissage sur 5 ans pose des difficultés en matière de concours financiers de l'État lorsque la population est en croissance rapide, une situation qui nécessite que les maires puissent anticiper la création des équipements publics adaptés. Un amendement législatif a été déposé pour passer à un lissage sur 3 ans. La question se pose également pour l'application de la loi SRU ainsi que pour la densification liée à l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) des sols qui sont difficiles à mettre en œuvre sans percevoir les dotations adaptées. À la lecture des comptes rendus de la Cnerp, il apparaît que la commission ne tient pas à des estimations précoces. La collecte pourrait être transformée et son cycle ramené de 5 à 3 ans à partir de 2024. En effet la dotation globale de fonctionnement est importante pour la mise en place des équipements publics. Le sujet de la collecte du recensement de la population est complexe mais des solutions devraient pouvoir être trouvées.

Eric Kerrouche prendra connaissance de l'amendement législatif évoqué.

Muriel Barlet remercie les participants de leurs questionnements qui font écho à des sujets sur lesquels l'INSEE travaille. Elle précise que les réclamations des communes à l'issue de la diffusion des résultats de populations légales ne sont pas en hausse, comme indiqué lors de la précédente réunion de la Cnerp.

Les données fiscales sont déjà très largement utilisées pour le contrôle d'exhaustivité et pour l'estimation entre deux recensements pour les petites communes. Cependant, elles ne sont utilisées qu'en complément et ne peuvent pas remplacer la collecte car la résidence fiscale n'est pas forcément la résidence au sens du recensement, par exemple pour les étudiants.

Des réflexions de long terme ont lieu à l'Insee sur l'utilisation d'un plus grand nombre de sources de données. Ce sont des projets en construction.

Il convient également de rappeler que, s'il produit les populations légales, le recensement de la population produit aussi un grand nombre de données statistiques, par exemple sur les professions ou le mode de transport.

Au niveau européen, une réflexion est en cours sur des estimations précoces. Un débat devra se tenir à la Cnerp sur la fraîcheur des populations légales, en présentant les avantages et les inconvénients, après avoir réalisé des simulations, en y consacrant le temps nécessaire.

La suppression de l'enquête de 2021 a induit un passage du cycle à 6 ans ce qui induit des difficultés supplémentaires tant qu'on sera dans ce cycle. Il faut aussi rappeler que le fait de retenir le point médian sur le cycle complet de 5 EAR répond à un souci d'équité entre communes.

Lors de la démolition de logements vacants, une augmentation du nombre moyen de personnes par logement en résulte et les effets devraient donc se compenser.

Le passage d'un cycle de 5 ans à un cycle de 3 ans aurait des répercussions en termes de coût pour les communes et pour l'Insee ce qui est un facteur non négligeable.

Eric Kerrouche considère que, pour poursuivre le débat et établir le dialogue entre l'Insee et les maires, il convient de rassembler les éléments d'information disponibles dans un document à transmettre aux associations d'élus.

Muriel Barlet note le besoin d'un document de ce type.

Philippe Louchart indique que la modification de la feuille de logement intervenue en 2018 sur la double résidence devrait conduire à amputer la croissance démographique de 500 000 personnes à l'issue du cycle, traduisant néanmoins une amélioration de la qualité du recensement. Or 500 000 personnes, c'est l'équivalent de deux ans de croissance démographique. Nous portons une responsabilité collective à mieux communiquer sur le sens des évolutions.

Gérard-François Dumont rappelle que l'Insee applique la loi de 2002 sur la démocratie de proximité. Au bout de 20 ans, un bilan pourrait être tiré. Il existe en effet des éléments d'amélioration. L'étude « Les enfants disparus du recensement » n'a pas reçu de réponse à ce stade. Une mission d'information de l'Assemblée nationale avait aussi eu lieu, il semble qu'elle n'ait pas eu de suites. Une mission d'information du Sénat permettrait utilement de réfléchir à l'avenir. En particulier, la question du registre de population relève du législateur.

Eric Kerrouche, tout en déplorant les carences de l'évaluation qui handicapent l'action publique, considère qu'un registre national de population présenterait des avantages dépassant les inconvénients. Il retient l'idée d'une mission parlementaire sur ce point. Cependant il ne peut être question d'une initiative parlementaire, sans volonté du gouvernement. En l'absence d'un projet de loi, il n'y aurait pas de possibilité de traiter réellement le sujet.

3/ Nouveaux supports de communication à destination des maires

Sophie Destandau (Insee) présente les évolutions sur la communication du recensement de la population. Les modifications réalisées sur les différents documents de collecte sont une reformulation de la lettre aux habitants et des modifications de la notice d'information, dont le recto est plus administratif pour attirer l'attention. Un kit de communication, conçu par l'Insee et une agence de communication, a été revu et sera mis à la disposition de toutes les communes. Il comporte notamment de nouvelles vidéos animées et infographies ainsi qu'un article pré-rédigé pour le bulletin municipal. Un nouveau site « Le recensement et moi » a été développé : il est accessible tous publics et compatible avec tous les supports y compris les smartphones. Une ligne directe avec l'agence de communication sera également mise en place comme en 2022 et une page Facebook sera ouverte de novembre à mars.

Pour mobiliser les maires, une vidéo animée de 2 minutes a été conçue. Elle est diffusée en séance. Des infographies pour les maires seront également diffusées. La bonne implication des maires est garante de la qualité de la collecte. Cette vidéo sera largement diffusée.

Magda Tomasini (Ined) se félicite des efforts de communication présentés.

Eric Kerrouche encourage l'Insee dans la voie prise pour davantage de pédagogie.

Muriel Barlet rappelle l'importance de la vidéo de sensibilisation pour les maires, à diffuser le plus largement possible.

Guy Clua trouve que c'est un bon support.

4/ Programme EIG (entrepreneur d'intérêt général) et défi Rencens'smart

Sophie Destandau présente l'objectif d'un questionnaire internet du recensement accessible et compatible avec tous les supports. Le questionnaire actuel date de 2015 et il n'est pas pleinement compatible avec les smartphones. Il s'agirait de faire du papier un mode de collecte résiduel. En 2022, la collecte par internet a représenté 63 % des ménages et 70 % des individus mais ce taux est inégal d'un territoire à l'autre. Le questionnaire actuel n'est pas adapté aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux personnes sans ordinateur.

Le programme EIG (entrepreneur d'intérêt général) est piloté par Etalab (Dinum). L'Insee a déposé un dossier en mars 2022 et deux candidats, un designer et un développeur, ont été retenus en juin 2022 et ont pris leurs fonctions le 12 septembre 2022 pour dix mois. Le questionnaire qu'ils produiront pourra être développé dans la filière utilisée par l'Insee pour les enquêtes auprès des ménages et des entreprises et devra s'insérer dans les outils existants du recensement, notamment l'application de suivi de la collecte Omer, être plus convivial et intuitif tout en ayant le même contenu que le questionnaire actuel. L'objectif est que ce questionnaire soit déployé pour la collecte 2024, ce qui est un vrai défi.

François Guillaumat-Taillet s'interroge sur l'accessibilité du questionnaire pour les personnes malvoyantes : ce programme sera-t-il l'occasion d'améliorer les choses pour ces personnes ?

Sophie Destandau confirme que cette spécificité est prise en compte dans le cahier des charges.

Eric Kerrouche constate l'accélération dans l'amélioration des formulaires du recensement.

Guy Clua félicite l'Insee pour l'emploi des nouvelles technologies qui est un bon moyen de capter les plus jeunes.

5/ Résultats de l'enquête 2021 de mesure de la qualité du RIL

Gwennaël Solard (Insee) présente les enquêtes réalisées par l'Insee sur le Répertoire des Immeubles Localisés (RIL) : en métropole, 2 années sur 3, il s'agit d'une opération de mise à niveau et 1 année sur 3, c'est une enquête de mesure de la qualité du RIL. Dans les DOM, une enquête cartographique exhaustive est réalisée tous les ans, à l'exception de La Réunion où c'est une enquête « en différentiel ».

L'enquête de mesure de la qualité du RIL 2021 a porté sur 152 IRIS (68 311 entités adressées à contrôler). Les indicateurs mesurés à partir de l'enquête permettent notamment de calculer le solde de logements (= excédent-déficit). L'enquête a été réalisée entre août et décembre 2021.

La référence habituellement prise pour le solde de logements est de -1 % à +1 %. Le solde de logements en 2021 est de -0,86 % pour la métropole (hors Corse car l'enquête n'a pas pu y être réalisée en raison d'un manque d'enquêteurs). Ce solde est la résultante d'excédents et de déficits. Le décalage entre la date d'enquête et la date de validation du RIL par les communes (juin) explique une partie du solde négatif. Les résultats par région sont très diversifiés et à interpréter avec précaution car l'échantillon ne compte que 152 IRIS. On constate une grande variabilité également au niveau des IRIS.

La comparaison avec les résultats de l'enquête 2017 fait apparaître une amélioration dans la majorité des régions, avec une forte variabilité liée à la taille de l'échantillon. Il n'y a donc pas eu de dérive dans la mise à jour du RIL.

Philippe Louchart remercie l'Insee pour ce travail de mesure de la qualité. Il s'interroge sur les transformations au sein du parc des logements existants qui évolue rapidement dans les zones tendues, telles que l'Île-de-France ou Paca avec une incidence potentielle sur la qualité du recensement.

Eric Kerrouche rappelle que la loi ALUR a permis l'augmentation de la division pavillonnaire.

Marie-Hélène Bouldard remercie également l'Insee et s'interroge sur la corrélation entre les déficits et excédents et le rythme des constructions neuves, compte tenu notamment des retards de livraison de logements à la suite de la crise sanitaire.

Gwennaël Solard indique que le travail de corrélation demandé n'a pas encore pu être réalisé sur l'enquête 2021 mais pourra l'être, comme cela avait été le cas à partir de l'enquête 2017. Quant aux conséquences éventuelles de la division pavillonnaire, il indique que le nombre de logements erronés provient surtout du nombre de logements neufs car l'information du permis de construire peut être elle-même erronée. Cependant la division pavillonnaire peut être difficilement repérable.

Stéphanie Alibert note que, pour le stock de logements, l'Insee propose aux communes une expertise en continu, ce qui permet des actions ciblées. Comme la source était la taxe d'habitation, la méthodologie sera revue. Elle souhaiterait connaître les suites données au rapport sur le partenariat avec les communes sur le RIL élaboré il y a quelques années.

Gwennaël Solard rappelle que des listes d'expertises sont envoyées aux établissements régionaux, la fiabilité étant renforcée grâce à l'application informatique Rorcal mise à disposition des communes.

À partir des travaux du groupe de travail de la Cnerp qui s'est tenu en 2017, de nouveaux indicateurs qualité sont produits annuellement.

Luc Brière (DGCL) demande quel est le volume du RIL afin d'apprécier celui du solde de logements (-0,86 % lors de l'enquête) et quand les modifications repérées seront prises en compte.

Gwennaël Solard répond que le RIL compte environ 15 millions de logements. Par conséquent un solde de 0,86 % correspond à un peu moins de 150 000 logements. Le RIL 2022 prendra en compte les modifications résultant de l'enquête.

Stéphanie Alibert constate que le découpage des IRIS n'a pas évolué depuis plusieurs années. Certains IRIS atteignent 8 000 à 10 000 habitants. Une refonte est-elle prévue ?

Gwennaël Solard indique que le redécoupage des IRIS pose un problème de suivi historique et de charge de travail pour l'IGN et l'Insee. Des demandes des communes peuvent toutefois être prises en compte ponctuellement, l'IRIS étant conçu pour une taille de 2 000 habitants, même si effectivement l'IRIS le plus peuplé compte actuellement environ 13 000 habitants. L'idée n'est pas de revoir le découpage de l'ensemble d'une commune, mais de scinder en 2 ou 3 les IRIS les plus peuplés.

6/ Point divers

Muriel Barlet indique que le projet de règlement européen sur les statistiques de population (Esop) sera présenté à la commission Démographie du Cnis le 1^{er} décembre prochain.

La séance est levée à 12 heures 35.

oOo

Prochaine réunion : 16 mai 2023 matin

Liste des participants

Stéphanie Alibert (AITF)
Marie-Hélène Amiel (CGEFI)
Muriel Barlet (Insee)
Marie-Hélène Boulidard
Luc Brière (DGCL)
Camille de Caix (Insee)
Guy Clua (AMRF)
Vincent Chauvet (APVF)
Valérie Dec (SNDGCT)
Sophie Destandau (Insee)
Gérard-François Dumont
Guy Dussailant (AMIF)
Daniel Fargeot (AMIF)
François Guillaumat-Tailliet (Cnis)
Eric Kerrouche (Sénateur des Landes)
Frédérique Latournerie (APUR)
Philippe Louchart
Pierre Pora (Insee)
Magali de Raphelis (Cnis)
Christophe Renou (DGOM)
Lucile Richet-Mastain (Insee)
Isabelle Robert-Bobée (Insee)
Marion Selz

Gwennaël Solard (Insee)
Magda Tomasini (Ined)

Annexe

Bibliographie des enquêtes Familles

1. Enquête Famille et logements de 2011

Publications nationales

ACS Marie, "[Les spécificités régionales des modes de garde déclarés des enfants de moins de 3 ans](#)", Études et Résultats, DREES, n°839, avril 2013.

ACS Marie, LHOMMEAU Bertrand, RAYNAUD Émilie, "[Les familles monoparentales depuis 1990](#)", Dossiers Solidarité Santé n°67, DREES, juillet 2015.

ALGAVA Élisabeth, HALLÉPÉE Sébastien, "Estimer les effectifs de couples de personnes de même sexe au recensement : expérimentation d'une solution de validation du sexe par le prénom", Document de travail F1807, INSEE, 2018.

ARDILLY Pascal, "Estimations communales exploitant les données de l'enquête Famille et logements 2011 et du recensement : une opération à hauts risques". In: *Économie et statistique*, n°483-485, 2016. Le *Recensement* rénové : avancées méthodologiques et apports à la connaissance. pp. 227-258.

BAILLY Estelle, RAULT Wilfried, "[Les pacés en couple hétérosexuel sont-ils différents des mariés ?](#)", Population et sociétés, n°497, février 2013.

BODIER Marceline et al. (coord), "[Couples et familles](#)", INSEE Références, 2015.

BANENS Maks, Le PENVEN Éric, "Les erreurs de sexe dans le recensement et leurs effets sur l'estimation des couples de même sexe", Population, 2016/1 (Vol. 71), pp. 135-148, 2016.

BEAUJOUAN Éva, SOLAZ Anne, "Are family sizes of parents and children still related? Revisiting the cross-generational relationship over the last century", Document de travail, INED, n°223, 2016.

BLANPAIN Nathalie, LINCOT Liliane, "[15 millions de grands-parents](#)", INSEE Première n°1469, octobre 2013.

BLANPAIN Nathalie, LINCOT Liliane, "[Avoir trois enfants ou plus à la maison](#)", INSEE Première, n°1531, janvier 2015.

BODIER Marceline, BUISSON Guillemette, LAPINTE Aude, ROBERT-BOBÉE Isabelle, "Couples et familles : entre permanences et ruptures" in *Couples et familles*, INSEE Références, 2015.

BRÉE Sandra, EGGERICKX Thierry, SANDERSON Jean-Paul *et al.*, "Comparaison des données rétrospectives de fécondité dans les recensements en Belgique et les enquêtes Famille en France", Population, 2016/1 (Vol. 71), pp. 85-120, 2016. <https://www.cairn.info/revue-population-2016-1-page-85.htm>

BREUIL-GENIER Pascale, BUISSON Guillemette, ROBERT-BOBÉE Isabelle, TRABUT Loïc, "Enquête Famille et logements adossée au recensement de 2011 : comment s'adapter à la nouvelle méthodologie des enquêtes annuelles et quels apports ?", *Économie et Statistiques*, n°483-485, 2016.

BUISSON Guillemette, LAPINTE Aude, "Vivre dans plusieurs configurations familiales", INSEE Première n°1647, 2017.

BUISSON Guillemette, LAPINTE Aude, "[Les structures familiales en France : comparaison entre le recensement, l'enquête Famille et logements et l'enquête emploi](#)", Document de travail DSDS F1703, INSEE, 2017.

- BUISSON Guillemette, COSTEMALLE Vianney, DAGUET Fabienne, "Depuis combien de temps est-on parent de famille monoparentale ?", INSEE Première n°1539, 2015.
- BUISSON Guillemette, LAPINTE Aude, "[Le couple dans tous ses états, Non-cohabitation, conjoints de même sexe, Pacs](#)", INSEE Première n°1435, février 2013.
- COSTEMALLE Vianney, "Les durées passées en famille monoparentale – Méthodes d'estimation des durées et résultats", Document de travail. F1605, mars 2016.
- COSTEMALLE Vianney, "How long do situations of single parenthood last? An estimation based on French data ». Économie et Statistique / Economics and Statistics, n°493, pp.91-116, 2017.
- DAVIE Emma, "[Les agents de la fonction publique et leur famille en 2011, Plus d'un quart des agents de la fonction publique en couple ont un conjoint lui aussi dans la fonction publique](#)", Point Stat, Statistiques et recherche sur la fonction publique, DGAFP, 2014.
- DOMERGUE Florent, MAINGUENÉ Alice, "[La fécondité des descendantes d'immigrés est proche de celle de la population majoritaire](#)", Infos migrations n°79, août 2015.
- DOMERGUE Florent, "[Familles d'immigrés et de descendants : entre spécificités et convergence vers le pays d'accueil](#)", Infos migrations n°86, octobre 2016.
- DOMINGO Pauline, "Les modalités de résidence des enfants de parents séparés", l'essentiel CNAF, n°139, avril 2013.
- GALLOU Rémi, "Vieillir en immigration : les femmes face au départ de leurs enfants " in [La famille à distance : mobilités, territoires et liens familiaux](#), sous la direction de Christophe Imbert, Éva Lelièvre et David Lessault, INED, collections Questions de population, 2018.
- IMBERT Christophe, "Famille et diversité des pratiques de multirésidence" in [La famille à distance : mobilités, territoires et liens familiaux](#), sous la direction de Christophe Imbert, Éva Lelièvre et David Lessault, INED, collections Questions de population, 2018.
- IMBERT Christophe, DESCHAMPS Guilhem, LELIEVRE Éva, BONVALET Catherine, "[Vivre dans deux logements: surtout avant et après la vie active](#)", Population et sociétés, n°507, janvier 2014.
- LAPINTE Aude, DAVIE Emma, "Vivre avec ou sans enfant, en famille traditionnelle, monoparentale ou recomposée : les situations familiales des salariés du public et du privé", France Portrait Social édition 2014.
- LAPINTE Aude, "[Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée](#)", INSEE Première n°1470, octobre 2013.
- Le BOUTEILLEC Nathalie, KANDIL Lamia, SOLAZ Anne, "L'accueil en crèche en France : quels enfants y ont accès ?", Population et sociétés, n°514, septembre 2014.
- LELIEVRE Éva, DAMIAN Romain, "Décrire et mesurer les territoires des familles" in [La famille à distance : mobilités, territoires et liens familiaux](#), sous la direction de Christophe Imbert, Éva Lelièvre et David Lessault, INED, collections Questions de population, 2018.
- MAINGUENÉ Alice, "Les familles des immigrés", Infos migrations n°71, juillet 2014.
- MASSON Luc, "[Avez-vous eu des enfants ? Si oui, combien ?](#) ", France Portrait Social 2013, INSEE, 2013.
- ONZUS, "L'environnement familial des jeunes de 16 à 25 ans dans les ZUS", rapport 2013 de l'observatoire des zones urbaines sensibles.
- OGG Jim, RENAUT Sylvie, TRABUT Loïc, "La corésidence familiale entre générations adultes, une réponse aux aléas de la vie ?", Retraite et Société n°70, 2015.
- RAULT Wilfried, "La distance dans les relations familiales et conjugales des gays et lesbiennes en France" in [La famille à distance : mobilités, territoires et liens familiaux](#), sous la direction de Christophe Imbert, Éva Lelièvre et David Lessault, INED, collections Questions de population, 2018.

RAULT Wilfried, "Secteurs d'activités et professions des gays et des lesbiennes en couple : des positions moins genrées", *Population*, 2017/3 (Vol. 72), pp. 399-434, 2017.

RAULT Wilfried, "[Les mobilités sociales et géographiques des gays et des lesbiennes. Une approche à partir des femmes et des hommes en couple](#)", *Sociologie*, 7(4), pp. 337-360, 2016.

RAULT Wilfried, MAZUY Magali, RIVIERE André, TOULEMON Laurent, "[L'enquête Famille et logements associée au recensement de 2011](#)", in *Pratiques et méthodes de sondage* sous la direction de Marie-Eve Tremblay, Pierre Lavallée, Mohammed El Haj Tirari, pp. 113-117, 2011.

RÉGNIER-LOILIER Arnaud, "Faire couple à distance", in [La famille à distance : mobilités, territoires et liens familiaux](#), sous la direction de Christophe Imbert, Éva Lelièvre et David Lessault, INED, collections Questions de population, 2018.

TOULEMON Laurent, "Combien de personnes ont plusieurs résidences habituelles en France ?" in [La famille à distance : mobilités, territoires et liens familiaux](#), sous la direction de Christophe Imbert, Éva Lelièvre et David Lessault, INED, collections Questions de population, 2018.

TRABUT Loïc, "Distance et besoins de solidarité au sein des familles" in [La famille à distance : mobilités, territoires et liens familiaux](#), sous la direction de Christophe Imbert, Éva Lelièvre et David Lessault, INED, collections Questions de population 2018.

TRABUT Loïc, LELIEVRE Éva, BAILLY Estelle, Équipe LiLi, "[Famille et recensement font-ils bon ménage ?](#)", INED, *Population-F*, n°70 (3), pp. 603-630, 2015.

TRABUT Loïc, LELIEVRE Éva, BAILLY Estelle, Équipe LiLi, "Does the Household-Based census capture the diversity of Family configurations in France?", INED, *Population-E*, n°70 (3), 2015.

TRABUT Loïc, "Configurations familiales et résidentielles : quelles interactions ? Influence de la répartition spatiale de la famille sur les modes d'habitat des personnes âgées", in *Vieillir chez soi, les nouvelles formes du maintien à domicile* sous la direction de Laurent Nowik et Alain Thalineau. Presses universitaires de Rennes, pp. 187-200, 2014.

TRIBALAT Michèle, "Une estimation des populations d'origine étrangère en France en 2011", *Espace populations sociétés* [Online], 2015/1-2 | 2015, juillet 2015.

Publications régionales

Familles nombreuses, monoparentales, recomposées

BÉZIAU Jocelyn, "Un enfant lorrain sur dix vit dans une famille recomposée", *Économie Lorraine* n°323, octobre 2013.

BONIFAY Marjorie, BOURGES Benoît, "En région Centre, près de deux enfants sur dix vivent dans une famille monoparentale", *INSEE Centre Flash* n°70, novembre 2013.

CANONÉRO Bernard, "58 400 familles nombreuses en Languedoc-Roussillon", *INSEE Flash Languedoc-Roussillon* n°8, janvier 2015.

CHARLES Aurélie, "La famille normande est nombreuse une fois sur cinq", *INSEE Flash Basse-Normandie* n°18, janvier 2015.

DECONDÉ Claire, COULEAUD Nathalie (INSEE), MOREAU Émilie, ROGER Sandra (Aur), "Une diversité des familles à Paris, avec plus de foyers monoparentaux qu'ailleurs et moins de familles recomposées", *INSEE Ile-de-France à la page*, n°411, octobre 2013.

DUSONCHET Pierre, "Rhône-Alpes : photo de famille 2011, 10 % des enfants mineurs en familles recomposées", *INSEE, La Lettre Analyses* n°224, mars 2014.

MARTIN Marjorie, "Les mères de famille monoparentale particulièrement exposées au chômage et à la précarité", *INSEE Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n°26, octobre 2015.

PIRALLA Steve, "57 400 familles nombreuses en Lorraine", *INSEE Flash Lorraine* n°14, juin 2015.

RABIER Roger, "Les familles monoparentales, souvent en situation de précarité", INSEE Analyses Languedoc-Roussillon n°2, octobre 2014.

Grands parents

ARSEGUEL Muriel, "En Midi-Pyrénées, un adulte sur trois est grand-parent", INSEE Midi-Pyrénées, Les publications électroniques, octobre 2013.

AUGUSTINE Nathalie, DECONDÉ Claire, "Les Parisiennes deviennent moins souvent grands-mères que les autres femmes de métropole", INSEE Ile-de-France faits et chiffres n°309, décembre 2013.

BÉZIAU Jocelyn, "Grand-mère à 53 ans, grand-père à 55 ans", Économie Lorraine n°321, octobre 2013.

BLAZEVIC Bruno, "Presqu'un demi-million de grands-parents en Haute-Normandie", INSEE Haute-Normandie, Brèves d'Aval n°86, octobre 2013.

BOLUSSET Armelle, GAUVIN Marylène, "À 56 ans, un Auvergnat sur deux est déjà grand-parent", INSEE Auvergne – Repères, n°68, octobre 2013.

DUTERTRE Martine, SIMON Boris, "À 54 ans, un picto-charentais sur deux est grand-parent", INSEE e.decim@ n°36, octobre 2013.

FICHOT Catherine, "Les grands-parents bas-normands : plus nombreux et avec plus de petits-enfants que la moyenne", INSEE, E pour Cent, n°67, octobre 2013.

GRANGER Robert, RIÉZOU Geneviève, "Le visage des familles en Bretagne : davantage de grands-parents et d'enfants dans les familles traditionnelles", INSEE Octant Info, n°34, octobre 2013.

GICQUAUD Nicole, "Les grands-parents des Pays de la Loire : une descendance plus nombreuse qu'ailleurs", INSEE Pays de la Loire, Faits et Chiffres n°480, octobre 2013.

INSEE Alsace, "Grands-parents d'Alsace : relativement moins nombreux", INSEE Dossier Alsace, octobre 2013.

INSEE Bourgogne, "Plus de 450 000 grands-parents en Bourgogne", INSEE Bourgogne Dimensions - hors série n°6, octobre 2013.

LE MARRE Sylviane, "Grands-parents pour la première fois : à 54 ans pour mamie, à 56 ans pour papy", Info web INSEE Franche-Comté, n°112, octobre 2013.

MALLEMANCHE Claude, "Moins de petits-enfants pour les grands-parents limousins", INSEE Limousin, Publications électroniques, octobre 2013.

MAILLARD Martial, "[Les grands-parents picards ont six petits-enfants en moyenne](#)", INSEE Picardie Flash n°11, octobre 2013.

POUGNARD Isabelle, "1,2 million de grands-parents en Provence-Alpes-Côte d'Azur", INSEE Provence-Alpes-Côte d'Azur Synthèse n°63 Flash, octobre 2013.

RABIER Roger, "De plus en plus de grands-parents en Languedoc-Roussillon", INSEE, Chiffres - Repères pour l'économie du Languedoc-Roussillon n°10, octobre 2013.

SARAGOSA Brigitte, "Un Aquitain sur quatre est grand-père ou grand-mère", INSEE Aquitaine e-publications n°11, octobre 2013.

Autres

DECONDÉ Claire, "Mariage, union libre ou Pacs : à chaque âge sa forme de couple", INSEE Ile-de-France faits et chiffres n°302, février 2013.

SAGOT Mariette, "Le tropisme des territoires familiaux", IAU-IDF, <https://www.iau-idf.fr/amenagement-et-territoires/les-bassins-de-vie/le-tropisme-des-territoires-familiaux.html>, février 2015.

2. Étude de l'histoire familiale, enquête Famille de 1999

ALGAVA Élisabeth, "Les familles monoparentales, des caractéristiques liées à leur histoire matrimoniale", *Études et Résultats*, DREES, n°218, février 2003.

ALGAVA Élisabeth, "Les familles monoparentales en 1999", *Population*, Vol 57, n°4-5, 2002.

ALGAVA Élisabeth, "France's One-Parent Families in 1999", *Population*, English Edition, n°4-5, 2002

BARRÉ Corinne, VANDERSCHULDEN Mélanie, "Enquête Étude de l'Histoire Familiale de 1999, Résultats détaillés", *INSEE Résultats*, Société n°33, INSEE, 2004.

BARRÉ Corinne, "1,6 million d'enfants vivent dans une famille recomposée", [INSEE Première, n°901](#), juin 2003.

BLOT Denis, ELOY Jean-Michel, ROUAULT Thomas, "La richesse linguistique du nord de la France", *INSEE Picardie*, n°125, 2004.

NI BHROLCHAIN Maire, TOULEMON Laurent, "The trend to later childbearing: is there evidence of postponement?", *Social Statistics Research centre*, University of Southampton, SSRC Applications and Policy Working Paper A03/10, 2003.

BORREL Catherine, TAVAN Chloé, "La vie familiale des immigrés", *France portrait social 2003-2004*, INSEE, pp.109-124, 2003.

BURRICAND Carine, FILHON Alexandra, "Transmission et pratiques des langues étrangères en Ile-de-France", [Ile-de-France à la Page](#), INSEE, septembre 2003.

CASSAN Francine, HÉLAN François, TOULEMON Laurent, "Étude de l'histoire familiale : l'édition 1999 de l'enquête Famille", [Courrier des Statistiques, n°93](#), mars 2000.

CASSAN Francine, HÉLAN François, TOULEMON Laurent, "Study of family history: France's 1999 Family Survey", [Courrier des Statistiques, n°6](#), 2000.

CASSAN Francine (coord.), "L'histoire familiale des hommes détenus", *Collection Synthèses*, n°59, INSEE, janvier 2002.

CASSAN Francine, KENSEY Annie, TOULEMON Laurent, "L'histoire familiale des hommes détenus", [INSEE Première, n°706](#), avril 2000.

CASSAN Francine, MAZUY Magali, TOULEMON Laurent, "Douze millions et demi de grands-parents", [INSEE Première n°776](#), mai 2001.

CASSAN Francine, MAZUY Magali, CLANCHÉ François, "Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes", [INSEE Première n°797](#), juillet 2001.

CASSAN Francine, MARY-PORTAS France-Line, "Précocité et instabilité familiale des hommes détenus", [INSEE Première, n°828](#), février 2002.

CLANCHÉ François, "Langues régionales, langues étrangères de l'héritage à la pratique", [INSEE Première n°830](#), février 2002.

DELBES Christiane, GAYMU Joëlle, "Passé 60 ans : de plus en plus souvent en couple ?", *Population et société*, [n°389](#), INED, avril 2003.

DELBES Christiane, GAYMU Joëlle, "More unions surviving after 60?", *Population and societies*, INED, [n°389](#), avril 2003.

DUÉE Michel, "[L'alsacien, 2ème langue régionale de France](#)", dans *Chiffres pour l'Alsace*, n°12, décembre 2002.

FILHON Alexandra, "Transmission de l'arabe et du berbère en France selon la situation professionnelle des parents venus d'Afrique du nord", pp. 381-399, dans ACHI, DE HENAU et al. (/s la dir.), *Marché du travail et genre Maghreb-Europe*, Bruxelles, Editions Dulbea, 2004.

- FILHON Alexandra, "Transmission familiale des langues arabes et berbère en France. Langues, cultures et identités des migrants nord-africains et de leurs enfants", thèse de doctorat en sociologie dirigée par ROLLET Catherine, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.
- GUILLAUME Colette , AMRANE Éric, "Langues parlées en Aquitaine : la pratique héritée", [Le quatre pages INSEE Aquitaine](#), n°110, septembre 2002.
- GUILLOT Michel, KHLAT Myriam, WALLACE Matthew, "Adult mortality among second-generation immigrants in France: Results from a nationally representative record linkage study", *Demographic Research*, Vol 40, Article 54, pp. 1603–1644, juin 2019.
- HÉRAN François, FILHON Alexandra, DEPRESZ Christine, "La dynamique des langues en France au fil du XXème siècle", [Population et Sociétés](#), n°376, février 2002.
- HÉRAN François, "Les langues et la statistique publique. Des comptages du Second Empire au volet linguistique de l'enquête Famille", *Ville-Ecole-Intégration Enjeu*, n°130, pp. 51-76, septembre 2002.
- HÉRAN François, FILHON Alexandra, DEPRESZ Christine, "Language transmission in France in the course of the 20th century", [Population and societies](#), n°376, INED, février 2002.
- Ouvrage collectifs, "Langues de France", François HÉRAN, "Une approche quantitative de l'intégration linguistique en France", [Hommes et Migrations](#), n°1252, décembre 2004.
- Le BOËTTÉ Isabelle, "Langue bretonne et autres langues : pratique et transmission", [revue OCTANT n°92](#), INSEE Bretagne, janvier 2003.
- LEFEVRE Cécile., FILHON Alexandra. (dir.), "Histoires de familles, histoires familiales", Les Cahiers de l'INED, n°156, 2005.
- MAZUY Magali, "Situations familiales et fécondité selon le milieu social ; résultats à partir de l'enquête EHF de 1999", [Documents de travail](#), n°114, INED, 2002.
- MAZUY Magali, TOULEMON Laurent, "Études de l'histoire familiale. Premiers résultats de l'enquête en ménages", INED, coll. [Dossiers et recherches](#), n°93, février 2001.
- MONNIER Alain, PENNEC Sophie, "Trois pour cent des moins de 21 ans sont orphelins en France", *Population et Sociétés*, n°396, décembre 2003.
- MONNIER Alain, PENNEC Sophie, "Tree per cent of under-21s are parentless in France", [Population and societies](#), n°396, INED, décembre 2003.
- PIRUS Claudine, "L'évolution du nombre et de la taille des familles nombreuses", *Revue Informations sociales*, CNAF, n°115, avril 2004.
- PIRUS Claudine, "La fécondité des étrangers", *Informations sociales*, CNAF, n°115, avril 2004.
- PIRUS Claudine, "Les enfants dans leur logement : parcours familial et contexte social", [Recherches familiales](#), n°2, UNAF, février 2005.
- PRIOX France, "L'âge à la première union en France, une évolution en deux temps", *Population*, Vol 58, n°4-5, 2003.
- PRIOX France, "Age at first union in France: a two-stage process of change", *Population - English edition*, INED, vol. 58, n°4-5, pp. 559-578, 2003.
- PRIOX France, "Mariage, vie en couple et rupture d'union. État des lieux", *Informations sociales*, n°122, 2005.
- ROBERT-BOBÉE Isabelle, "Les femmes les plus diplômées vivent plus longtemps en couple avant d'avoir un enfant", *INSEE Première*, n°956, avril 2004.
- ROBERT-BOBÉE Isabelle, "Calendriers de constitution des familles et âge de fin d'études", Document de travail de l'INSEE, n°F0308, décembre 2003.
- ROBERT-BOBÉE Isabelle, "Les comportements démographiques dans le modèle de simulation Destinie, une comparaison des estimations issues des enquêtes Jeunes et Carrières 1997 et Histoire Familiale 1999", [Document de travail G 2002/10](#), INSEE, 2002.

SIMON Patrick, "France and the unknown second generation: preliminary results on social mobility", *International migration review*, vol. 37, n°144, Winter, pp. 1091-1119.

TOULEMON Laurent, "Who are the late mothers", *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, volume 53, n°HS2, novembre 2005.

TOULEMON Laurent, "La transformation des fratries au cours du XXe siècle", dans ORIS Michel, BRUNET Guy, WIDMER Éric, BIDEAU Alain (s/ la dir. de) *Les fratries. Une démographie sociale de la germanité*, Peter Lang, Berne, Collection Population, Famille et Société vol 6, 2006.

TOULEMON Laurent, "Qu'est-ce qu'une famille nombreuse ? Définition à partir d'indicateurs démographiques variés", *Informations sociales*, n°115, CNAF, p. 18-33, avril 2004.

TOULEMON Laurent, MAZUY Magali, "Comment prendre en compte l'âge à l'arrivée et la durée du séjour en France dans la mesure de la fécondité des immigrants", *Documents de travail, INED, n°120*, 2004.

TOULEMON Laurent, "La fécondité des immigrées, nouvelles données, nouvelles approches", [Population et sociétés, n°400](#), avril 2004.

TOULEMON Laurent, "Fertility among immigrants women: new data, a new approach", [Population and societies, n°400](#), INED, avril 2004.

TOULEMON Laurent, "La fécondité en France depuis 25 ans, rapport au Haut conseil de la population et de la famille", [Rapport](#) publié sur le site de la Documentation Française, 2003.

TOULEMON Laurent, CASSAN Francine, "L'environnement familial des détenus", *Données sociales 2002, INSEE*, p. 59-68, 2002.

TOULEMON Laurent, "How many children and how siblings in France in the last century?", [Population and societies, n°374](#), INED, décembre 2001.

TOULEMON Laurent, "Combien d'enfants, combien de frères et soeurs depuis cent ans ?", [Population et Sociétés, n°374](#), décembre 2001.

TOULEMON Laurent, MAZUY Magali, "Les naissances sont retardées mais la fécondité est stable", *Population*, n°4, pp.611-644, juillet-août 2001.

TOULEMON Laurent, MAZUY Magali, "Cinq projections de fécondité fondées sur une hypothèse de stabilité des comportements", *Population* n°4, pp.647-656, juillet-août 2001.

TRIBALAT Michèle, "Une estimation des populations d'origine étrangère en France en 1999", *Population*, Vol. 59, n°1, pp. 51-81, janvier-février 2004.

TRIBALAT Michèle, "An estimation of the foreign-origin population of France in 1999" *Population - English edition*, INED, Vol. 59, n°1, pp. 49-80, 2004.

VANDERSCHULDEN Mélanie, "Homogamie et choix du conjoint, traitement de la non-réponse : imputation de variables qualitatives corrélées", document de travail F0505, INSEE, 2005.

3. Enquête Famille à la Réunion (enquête de 1997)

CHEVALIER François, "[Deux enfants, c'est l'idéal](#)" , *Économie de la Réunion* n°106, 4ème trimestre 2000.

CHEVALIER François, LALLEMENT Aurélie, "[Le Créole en régression comme langue maternelle](#)" , *Économie de la Réunion* n°104, 2ème trimestre 2000.

STIEGLER Nancy, "[Situation satisfaisante de la contraception à la Réunion, sauf pour les jeunes filles](#)", *Économie de la Réunion* n°103, 1er trimestre 2000.

4. Enquête Famille de 1990

Les tableaux des volumes de 1982 ont été actualisés respectivement dans :

- LAVERTU Jacques, "Fécondité et calendrier de constitution des familles : enquête Famille 1990", INSEE Résultats, n°579, Démographie-société, 62.
- MARÉCHAL Michel, "Cycle de vie et milieu social selon l'enquête Famille de 1990", INSEE Résultats, n°580-581, Démographie-société, 63-64, 1997.
- BLANCHET Didier, PENNEC Sophie, "Hausse de l'activité féminine : quels liens avec l'évolution de la fécondité ?", Économie et statistique, n°300, pp. 95-104, 1996-10.
- DESPLANQUES Guy, "Cycle de vie et milieu social", Collections de l'INSEE, D series, n°117, 1987.
- DESPLANQUES Guy, "Un premier enfant de plus en plus tard", INSEE Première, n°247, février 1993.
- DESPLANQUES Guy, "Garder les petits : organisation collective ou solidarité familiale", La société française. Données sociales 1993, pp. 330-338, 1993.
- DESPLANQUES Guy, "Les familles "recomposées en 1990", [Population et sociétés, n°286](#), INED, janvier 1994.
- DESPLANQUES Guy, "Taille des familles et milieu social", INSEE Première, n°296, février 1994.
- DESPLANQUES Guy, "Être ou ne plus être chez ses parents", [Population et sociétés, n°292](#), INED, juillet-août 1994.
- LAVERTU Jacques, "La famille dans l'espace français", Données sociales 1996, INSEE, pp. 294-302.
- PRIOUX France, "La naissance du premier enfant", Population et sociétés, n°287, INED, février 1994.
- TOULEMON Laurent, "La place des enfants dans l'histoire des couples", Population, n°49-6, pp. 1321-1345, 1994.
- TOULEMON Laurent, "Très peu de couples restent volontairement sans enfant", Population, n°50-4/5, 1995.

5. Enquête Famille de 1982

- DESPLANQUES Guy, "Fécondité générale. Résultats de l'enquête Famille", Archives et documents de l'INSEE, n°143, 1985.
- DESPLANQUES Guy, "Cycle de vie et milieu social", Collections de l'INSEE, D series, n°117, 1987.